

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)

Certificateur : DREETS / Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Fiche RNCP37679, date de publication de la fiche : 31/08/23, date de dernière délivrance possible : 31/08/2026

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34827/>

Avril 2025

Offre de formation susceptible d'évoluer en fonction de la parution des textes réglementaires sur l'année 2025

Programme détaillé

Contexte de la formation

Parmi les travailleurs sociaux, l'éducateur de jeunes enfants (EJE) est le spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il intervient principalement auprès des enfants de 0 à 7 ans, quels que soient leurs spécificités et besoins, et de leurs familles. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques. Il travaille dans le cadre de mandats et de missions institutionnelles, en équipe pluriprofessionnelle ou pluridisciplinaire.

Il intervient dans des lieux divers tels que les structures classiques d'accueil de la petite enfance (crèches, multi-accueils, Relais Petite Enfance, ludothèques, écoles, ...) ou dans le secteur sanitaire, médico-social ou social (Instituts Médico éducatifs, Centres d'Action Médico-Sociale Précoce, Centres maternels ou parentaux, foyer de l'enfance, ...)

Pour exercer ce métier, il faut être intéressé par la place des enfants dans notre société et par leur développement. L'esprit d'observation et d'analyse, l'imagination, la créativité et quelques capacités artistiques sont des atouts appréciables. Le métier d'EJE nécessite un engagement personnel lié à une démarche professionnelle axée sur l'éducation des jeunes enfants et le travail social.

Pré-requis, conditions d'admission

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

1. Être titulaire du baccalauréat ;
2. Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au [répertoire national des certifications professionnelles](#) au moins au niveau 4
3. Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'[article L. 613-5 du code de l'éducation](#).

Les éléments figurant dans le dossier de candidature sont pris en compte, complétés par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession, Art.D.451-28-5 du Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social.

Modalités d'accès

La formation est accessible par les voies d'accès suivantes :

- ✓ Formation initiale (pour les étudiants)
- ✓ Formation continue tout au long de la vie (pour les demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle et les salariés)
- ✓ Apprentissage

Objectifs de la formation

La formation vise l'obtention des compétences suivantes :

- ✓ Mettre en œuvre une démarche d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- ✓ S'inscrire dans un travail d'équipe pluriprofessionnel et pluridisciplinaire.
- ✓ Analyser l'environnement institutionnel, les enjeux interinstitutionnels et partenariaux de coopération et d'inscription dans des réseaux d'acteurs socioprofessionnels.
- ✓ Créer les conditions d'accueil du jeune enfant et de sa famille.
- ✓ Instaurer au quotidien une relation personnalisée avec le jeune enfant et sa famille.
- ✓ Mettre en œuvre un projet éducatif avec le jeune enfant, en lien avec la famille.
- ✓ Créer et animer des activités individuelles ou collectives favorisant le jeu, l'expression, l'autonomie et la socialisation.
- ✓ Élaborer des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes.
- ✓ Rechercher, analyser et partager l'information.
- ✓ S'inscrire dans une démarche réflexive.

Celles-ci s'inscrivent dans 4 domaines de compétences :

- **Domaine de compétences 1** : accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille ;
- **Domaine de compétences 2** : action éducative en direction du jeune enfant ;
- **Domaine de compétences 3** : travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle ;
- **Domaine de compétences 4** : dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux.

Méthodes pédagogiques

Au vu des objectifs, les méthodes de travail feront alterner, par exemple :

- ✓ Des apports théoriques et méthodologiques ;
- ✓ Des exposés et restitutions ;
- ✓ Des études de textes et documentaires ;
- ✓ Des analyses de situations professionnelles ;
- ✓ Des exercices d'écriture et des productions d'écrits professionnels individuels et collectifs ;
- ✓ Des médiations éducatives ;
- ✓ Des échanges et travaux en groupe ;
- ✓ Des interventions de professionnels et de personnes concernées ;
- ✓ Des journées d'étude
- ✓ Des rencontres internationales
- ✓ Plateformes pédagogiques (Altissia, perfectionnement en anglais et Projet Voltaire, remise à niveau en français)
- ✓ Des projets spécifiques (participation à des temps forts, festival des récits du travail social, etc...)

Une certification

La formation est diplômante, sanctionnée par une certification et une attestation de fin de formation.

Pour le Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE) délivré par la DREETS, la certification s'organise par blocs de compétences.

Intitulé des blocs de compétences et modalités de certification :

Bloc de compétences n° 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant (18 ECTS)

- Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle et collective (dossier écrit + soutenance orale à l'IRTS CA)

Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille (45 ECTS)

- Mémoire de pratique professionnelle 5 dossier écrit + soutenance orale organisée par la DREETS à Strasbourg

Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite du projet éducatif (15 ECTS)

- Dossier d'actions éducatives (dossier écrit + soutenance orale à l'IRTS CA)

Bloc de compétences n° 4 : Prévention et santé du jeune enfant (23 ECTS)

- Démarche de santé et de prévention (préparation écrite de 2h puis soutenance orale à l'IRTS CA)

Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale (18 ECTS)

- Élaboration d'une communication professionnelle (présentation orale d'un support de communication à l'IRTS CA)

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social (20 ECTS)

- Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels (18 ECTS)

- Contrôle de connaissances (épreuve écrite sur table de 4h à l'IRTS CA)

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires (23 ECTS)

- Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale (dossier écrit + soutenance orale à l'IRTS CA)

Des contrôles continus, attribués sous forme d'ECTS, permettent d'évaluer progressivement l'acquisition des compétences tout au long du parcours. Ils prennent différentes formes, telles que des devoirs, des tests, des exposés, des projets ou des travaux pratiques, assurant un suivi régulier de la progression des apprenants.

Une évaluation

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS-CA pour toute formation.

L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation.

L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- ✓ Débriefing avec les apprenants au terme de chaque journée ;
- ✓ Réunion avec les promotions constituées ;
- ✓ Réajustement permanent vis-à-vis des retours spontanés des apprenants ou vacataires ;
- ✓ Réunions pédagogiques (par filière, par entité) ;
- ✓ Conseil de Perfectionnement ;
- ✓ Bilan intermédiaire/ final / collectif ;
- ✓ Questionnaire d'évaluation de la formation par les parties prenantes ;
- ✓ Rapport d'activités

De plus, dans le cadre de la certification Qualiopi, l'IRTS CA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. Nos services ne cessent de s'interroger sur ses pratiques pour satisfaire au mieux les besoins des apprenants.

Une organisation

La formation préparant au diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé dure 3 ans.

- ✓ 1500 heures de formation théorique
- ✓ 2100 heures de formation pratique

Une équipe pédagogique

Des responsables d'axes transversaux :

- ✓ Malik Guillon : responsable de l'axe 1 « L'Être humain, un sujet en interaction ».
- ✓ Ludivine Mariot : responsable de l'axe 2 « La personne et sa santé : besoins et potentialités ».
- ✓ Laëtitia Sibaud El Ouardy : responsable de l'axe 3 « La société, le groupe, l'individu avec ses appartenances et ses ruptures ».
- ✓ Thomas Baudart : responsable de l'axe 4 « Le citoyen, acteur engagé dans le « faire ensemble » sur un territoire.
- ✓ Michel Boudjemai : responsable de l'axe 5 « Approche citoyenne et professionnelle de l'intervention sociale ».
- ✓ Nicolas Perrein : responsable de l'axe 6 « Recherche et international ».
- ✓ Catherine Fourdrignier : responsable de l'axe 7 « Elaboration de démarches professionnelles ».

Une équipe pédagogique :

Christelle Bion, responsable de formation
 Anne-Lise Baldi, formatrice référente de parcours
 Sandrine Landrier, formatrice référente de parcours
 Sonia Pernot, formatrice référente de parcours et référente CFA
 Sophie Jaillant, assistante pédagogique

Identification de notre organisme de formation

- Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
- Directeur Général : Stéphane Fournal
- Directrice de la pédagogie et des formations : Martine Gilles
- Date de création : 16/01/1991
- Nature juridique : Association de loi 1901
- Numéro de déclaration d'activité : 21.51.00.158.51
- Adresse : 8 Rue Joliot Curie – 51100 REIMS
- Tel : 03.26.06.82.28
- Contact de la filière : sophie.jaillant@irtsca.fr
- Site internet : www.irtsca.fr